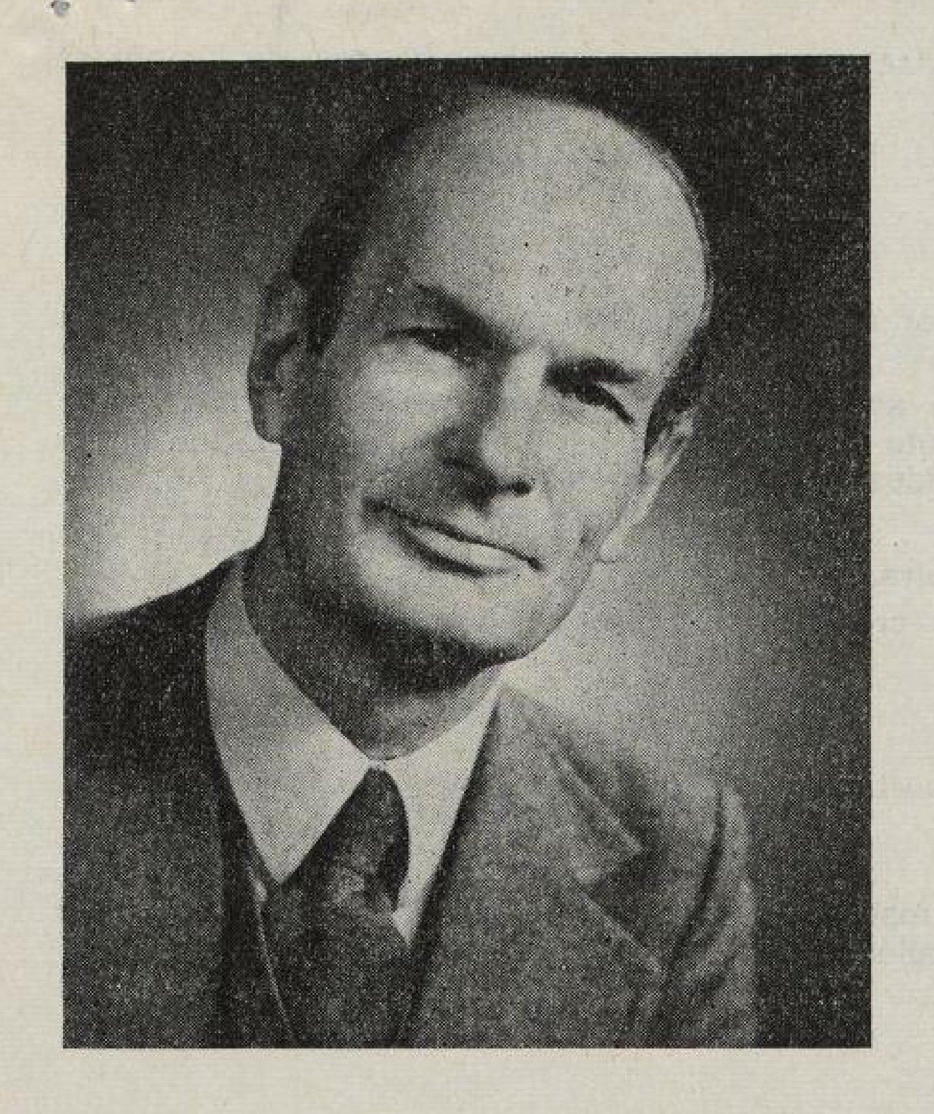
ELECTIONS LÉGISLATIVES DE MARS 1973

4e CIRCONSCRIPTION DE LA CHARENTE-MARITIME SAINTES-JONZAC



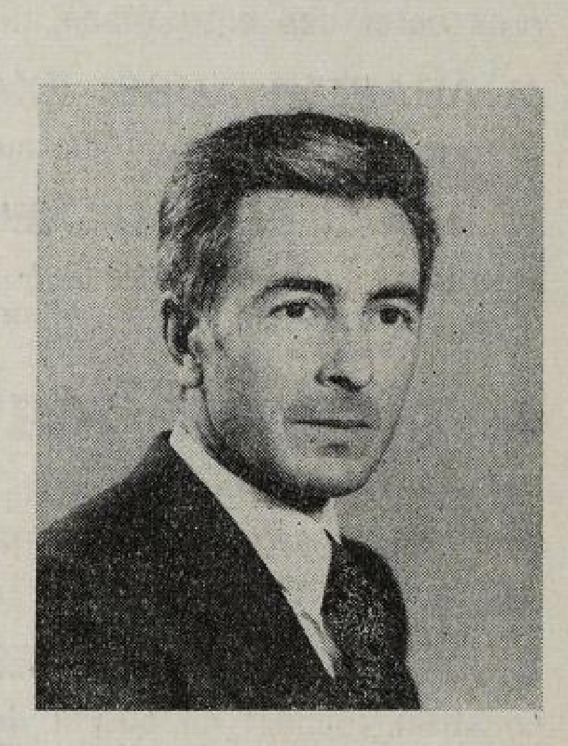
RÉPUBLICAINS INDÉPENDANTS

Docteur Louis JOANNE

DÉPUTÉ SORTANT

Conseiller Général de MONTLIEU - LA GARDE

Maire de CHEVANCEAUX



Gilles CHOVET

Directeur de Société

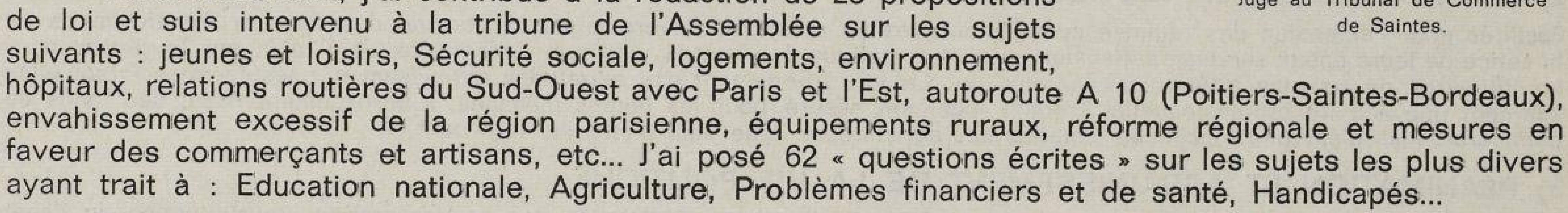
Juge au Tribunal de Commerce de Saintes.

Electrices,

Electeurs,

Après plus de quatre années d'exercice du mandat parlementaire que vous m'avez confié, j'ai le devoir de vous rendre compte brièvement de mon action personnelle.

Membre de la Commission des Affaires Sociales, Familiales et Culturelles, j'ai pris part à l'élaboration des grandes lois sociales qui sont la fierté de cette majorité, et sur lesquelles vous avez été suffisamment informés par ailleurs.



Personnellement, j'ai contribué à la rédaction de 23 propositions de loi et suis intervenu à la tribune de l'Assemblée sur les sujets suivants : jeunes et loisirs, Sécurité sociale, logements, environnement, hôpitaux, relations routières du Sud-Ouest avec Paris et l'Est, autoroute A 10 (Poitiers-Saintes-Bordeaux), envahissement excessif de la région parisienne, équipements ruraux, réforme régionale et mesures en faveur des commerçants et artisans, etc... J'ai posé 62 « questions écrites » sur les sujets les plus divers ayant trait à : Education nationale, Agriculture, Problèmes financiers et de santé, Handicapés...

ELU DE LA SAINTONGE, ma préoccupation essentielle et permanente a porté sur le développement économique et touristique de cette province. Par quels moyens ?

— EN SOUTENANT sans relâche et collaborant avec les différentes Associations et Comités d'expansion économique et touristique déjà créés ;

— EN CONTRIBUANT à la création d'Associations et au développement d'initiatives ;

— EN ENGAGEANT des négociations avec 14 entreprises ;

— EN ATTIRANT sans cesse l'attention des Ministres et Secrétaires d'Etat sur les besoins en équipement de notre Saintonge.

Travail constant, opiniâtre, qui s'accompagnait de 19.000 interventions en faveur de familles en peine.

Avec mon ami Gilles CHOVET, qui a bien voulu accepter d'être mon suppléant, je sollicite à nouveau votre confiance.

QUELS SONT NOS OBJECTIFS, NOS INTENTIONS, NOS IDÉES ?

● *ACTION LOCALE :*

L'AGRICULTURE QUI EST LA PREMIÈRE INDUSTRIE DE LA FRANCE EST UN FACTEUR ESSENTIEL DE L'ÉCONOMIE DE NOTRE DÉPARTEMENT. IL FAUT DONC CONTINUER DANS LA VOIE DE LA MODERNISATION :

— garder à l'exploitation familiale sa dimension moyenne ;

— stimuler la productivité laitière et revaloriser le prix du lait ;

— développer l'élevage ;

— obtenir de nouveaux droits de plantations et mettre sur pied une bonne organisation du stockage ;

— adapter le régime fiscal aux particularités et aux contraintes de la production agricole ;

— améliorer les conditions de vie de l'agriculteur, condition essentielle de l'attachement au secteur rural.

Nos efforts porteront aussi sur le commerce, l'artisanat et les entreprises pour une égalité des chances, de l'impôt et de la concurrence, en évitant le gigantisme.

QUELQUES RÉFLEXIONS SUR CERTAINS FACTEURS ESSENTIELS AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE NOTRE SECTEUR ET A LA CRÉATION D'ACTIVITÉS NOUVELLES :

1) PARFAIRE LES CONDITIONS D'ACCUEIL

offertes aux entreprises, afin d'en attirer de nouvelles et de favoriser l'essor de celles qui existent déjà en améliorant les infrastructures et les équipements.

- **a) Les communications routières, ferroviaires, aériennes même : avec le Nord, la Région parisienne et l'Europe centrale, afin que l'oxygène nous parvienne largement (autoroute A 10 passant par Saintes, amélioration de la N. 10 et la N. 137, route Centre Europe Atlantique, liaisons rapides S.N.C.F. Saintes-Paris, etc...).**
- **b) Le téléphone, l'énergie électrique, le gaz.**
- **c) Les établissements d'enseignement, les équipements et les loisirs.**
- **d) Les mesures d'incitation à la décentralisation (primes pour création et extension d'entreprises, primes de localisation des activités du secteur tertiaire.**

2) VALORISER NOS MATIÈRES PREMIÈRES :

argiles, bois, produits agricoles (l'industrie alimentaire pourrait être plus importante dans notre région).

3) RÉMUNÉRER DES « CHARGÉS DE MISSION »

qui, travaillant en coordination avec les différents Comités, auraient le mandat d'examiner la situation économique, de prospecter des entreprises, de suggérer ou même lancer des activités nouvelles, de faire connaître notre Sud-Ouest.

4) ADAPTER AUSSI EXACTEMENT QUE POSSIBLE

la formation professionnelle aux besoins.

5) INCULQUER AUX JEUNES

la volonté et le courage, le goût des responsabilités et de faire disparaître les préjugés des familles au sujet des métiers afin que chaque jeune puisse accomplir sans perdre de temps sa vocation personnelle.

● ACTION NATIONALE :

IL EST BIEN ÉVIDENT QU'UN DÉPUTÉ N'A DE POIDS QUE S'IL S'INSCRIT A L'INTÉRIEUR D'UN GROUPE QUI FAIT UN CERTAIN NOMBRE DE PROPOSITIONS. PARMI LES 40 PROPOSITIONS DE PROGRÈS DES RÉPUBLICAINS INDÉPENDANTS, NOUS EN AVONS CHOISIES QUELQUES-UNES DANS 4 GRANDES DIRECTIONS :

1) LA PROTECTION DES LIBERTÉS ET DES DROITS DES INDIVIDUS

Le strict respect du secret de l'instruction judiciaire, l'humanisation de la justice, la protection du citoyen par la juridiction administrative, la protection des consommateurs, le contrôle de l'informatique qui pourrait mettre en danger les libertés individuelles et personnelles.

2) LE PROGRÈS DE LA JUSTICE SOCIALE

Facilités pour l'extension des régimes complémentaires de retraites. Reversion de la pension des femmes fonctionnaires au bénéfice de leurs époux survivants. Revalorisation automatique des rentes viagères. Exonération de l'impôt sur le revenu pour les titulaires de revenus inférieurs ou égaux au S.M.I.C. Allègement des servitudes qui pèsent sur les femmes lorsqu'elles exercent une activité professionnelle. Premier logement assuré pour les jeunes ménages. Amortissement fiscal des fonds de commerce. Plan d'épargne foncier au bénéfice des agriculteurs, type plan d'épargne logement.

3) RÉANIMATION ET ASSAINISSEMENT DE LA VIE POLITIQUE

Renforcement du contrôle parlementaire. Développement de l'initiative législative des parlementaires. Revalorisation du débat parlementaire. Valorisation du rôle des suppléants. Institution des délais pour la parution des décrets d'application. Abaissement de la majorité électorale à 18 ans ou 19 ans.

4) ESSOR DES COLLECTIVITÉS LOCALES

Renforcement de la Région. Transferts financiers plus importants aux communes. Réforme de l'impôt foncier. Différentes dispositions pour encourager les initiatives privées.

- **NOUS VOULONS DONNER LA PRIORITÉ A LA PROVINCE FRANÇAISE...**
- **NOUS VOULONS FAIRE DE LA FRANCE UN DES PAYS LES PLUS AVANCÉS DU MONDE...**
- **NOUS VOULONS QUE LE PROGRÈS SERVE PAR PRIORITÉ A TRANSFORMER LES STRUCTURES SOCIALES DANS LE SENS DE LA JUSTICE SOCIALE...**
- **NOUS VOULONS L'ÉGALITÉ DES CHANCES, LA PARTICIPATION AUX RESPONSABILITÉS DE NOUVELLES FORMES DE DIALOGUE ENTRE LES INDIVIDUS...**
- **L'HOMME NE VIT PAS QUE DE PAIN. IL AURA DE PLUS EN PLUS SOIF DE DIGNITÉ ET DE RESPONSABILITÉ...**

FAIRE DES HOMMES RESPONSABLES ET DIGNES, BATIR UNE SOCIÉTÉ LIBÉRÉE...

CETTE TACHE, NOUS L'ACCOMPLIRONS SI VOUS NOUS ACCORDEZ VOTRE CONFIANCE !

Vive la Saintonge !

Vive la République !

Vive la France !

SUPPLÉANT :

Gilles CHOVET
Directeur de Société
Juge au Tribunal de Commerce de Saintes.

Docteur Louis JOANNE
Maire de CHEVANCEAUX
Conseiller Général de MONTLIEU - LA GARDE
Député sortant, Républicain Indépendant.

IMP. DELAVAUD - SAINTES